



eau  
seine  
NORMANDIE



# COMMISSION TERRITORIALE VALLÉES DE MARNE

12 juin 2019

ENSEMBLE  
DONNONS  
vie à l'eau

Agence de l'eau



eau  
seine  
NORMANDIE

# SDAGE – programme de mesures - Déclinaison locale

- **Le SDAGE** : Document de cadrage et de stratégie :
  - Encadre les décisions administratives pour favoriser l'atteinte des objectifs environnementaux.
  - Définit les **objectifs à atteindre** pour les masses d'eau souterraines et superficielles. **Ces objectifs s'appuient sur le programme de mesures.**
- **Le programme de mesures**
  - Définit **l'ensemble des mesures** (=action générique) nécessaires pour **l'atteinte des objectifs environnementaux au regard des coûts** supportables par les acteurs.
  - S'appuie sur l'état des lieux : identification de **l'état des masses d'eau et des pressions significatives.**
- Ce programme de mesures est ensuite décliné localement en **programme d'actions opérationnelles territorialisé (PAOT)**

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau



eau  
seine  
NORMANDIE

# SDAGE 2016-2021 – Aspects juridiques

- Le SDAGE 2016-2021 a été annulé par décisions du tribunal administratif du 19 et 26 décembre 2018 :
  - Annulation fondée sur l'irrégularité de l'avis de l'autorité environnementale (36)
  - Pas d'analyse du fond dans ces décisions.
  - 2 analyses du fond ont été menées dans le cadre de recours sur le drainage, elles ont conduit au rejet du recours (le vice de forme n'avait pas été requis).
- Remise en vigueur de l'arrêté 20 novembre 2009 :  
**SDAGE 2010-2015 + réglementations nationales s'appliquent.**
- Les décisions du tribunal administratif sont actuellement en appel.

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau  
seine  
NORMANDIE

# SDAGE 2022-2027 – Calendrier et grands principes

- Consultation sur les questions importantes pour le SDAGE.

## ➤ Tendances des avis :

- ✓ Pédagogie/connaissance.
- ✓ Agriculture.
- ✓ Gouvernance et application du principe pollueur payeur.

- Grands principes :

- Un SDAGE **plus lisible**
- Un SDAGE **plus stratégique**, tenant plus compte des enjeux à long terme.
- Prise en compte des retours de la jurisprudence et comparaison avec les autres docs de gestion à l'étranger.
- Elaboration **participative**

**La création d'une nouvelle architecture du SDAGE est ouverte à la discussion.**

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau

# CALENDRIER D'ELABORATION DU SDAGE



2019

2020

2021

Élaboration du projet de SDAGE

EDL

10 oct. 2019  
CB

Déc. 2019  
CB  
adoption du calendrier et du programme de travail, des synthèses provisoires des questions importantes et de l'état des lieux

12 sept. 2019  
Séminaire participatif SDAGE

5 nov. 2019  
C3P

Juin 2020  
CB  
Adoption du projet de SDAGE

Mai 2020  
C3P  
projet de SDAGE

Juil. – sept. 2020  
Avis de l'AE sur projets de documents

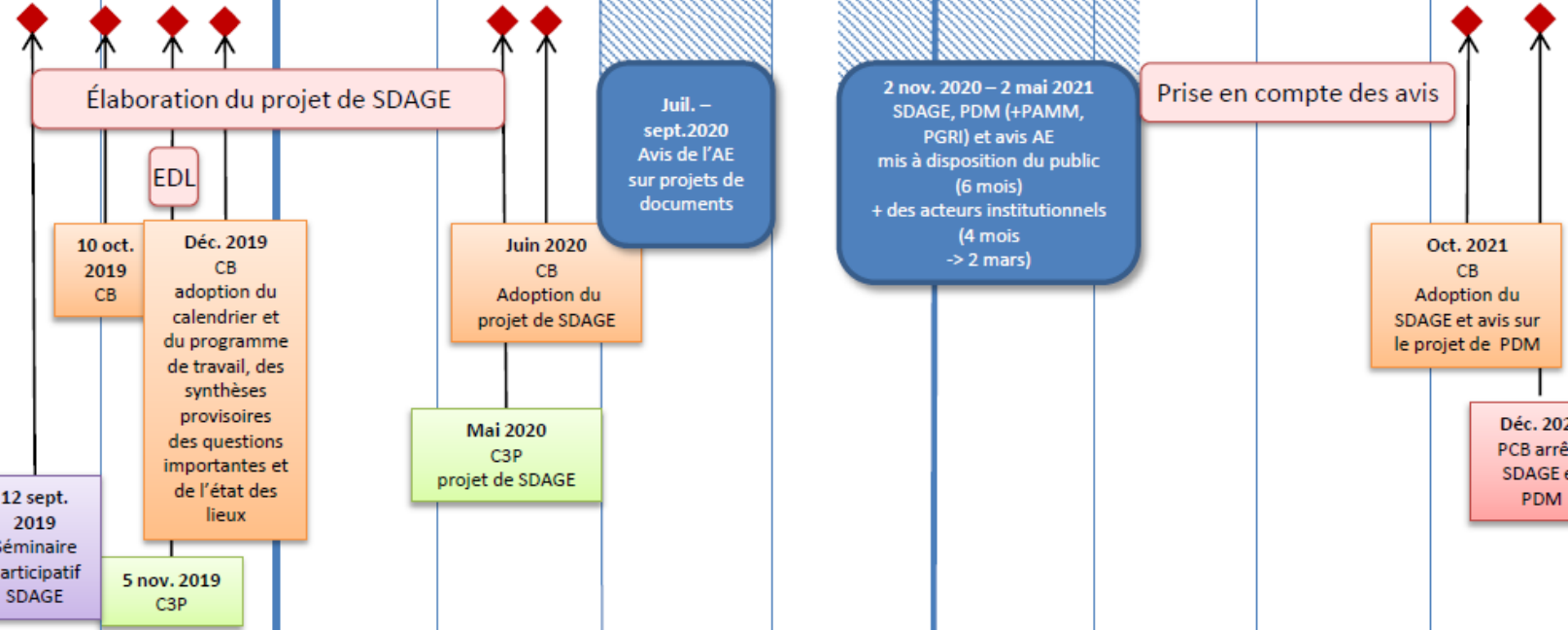
2 nov. 2020 – 2 mai 2021  
SDAGE, PDM (+PAMM, PGRI) et avis AE mis à disposition du public (6 mois) + des acteurs institutionnels (4 mois -> 2 mars)

Prise en compte des avis

Oct. 2021  
CB  
Adoption du SDAGE et avis sur le projet de PDM

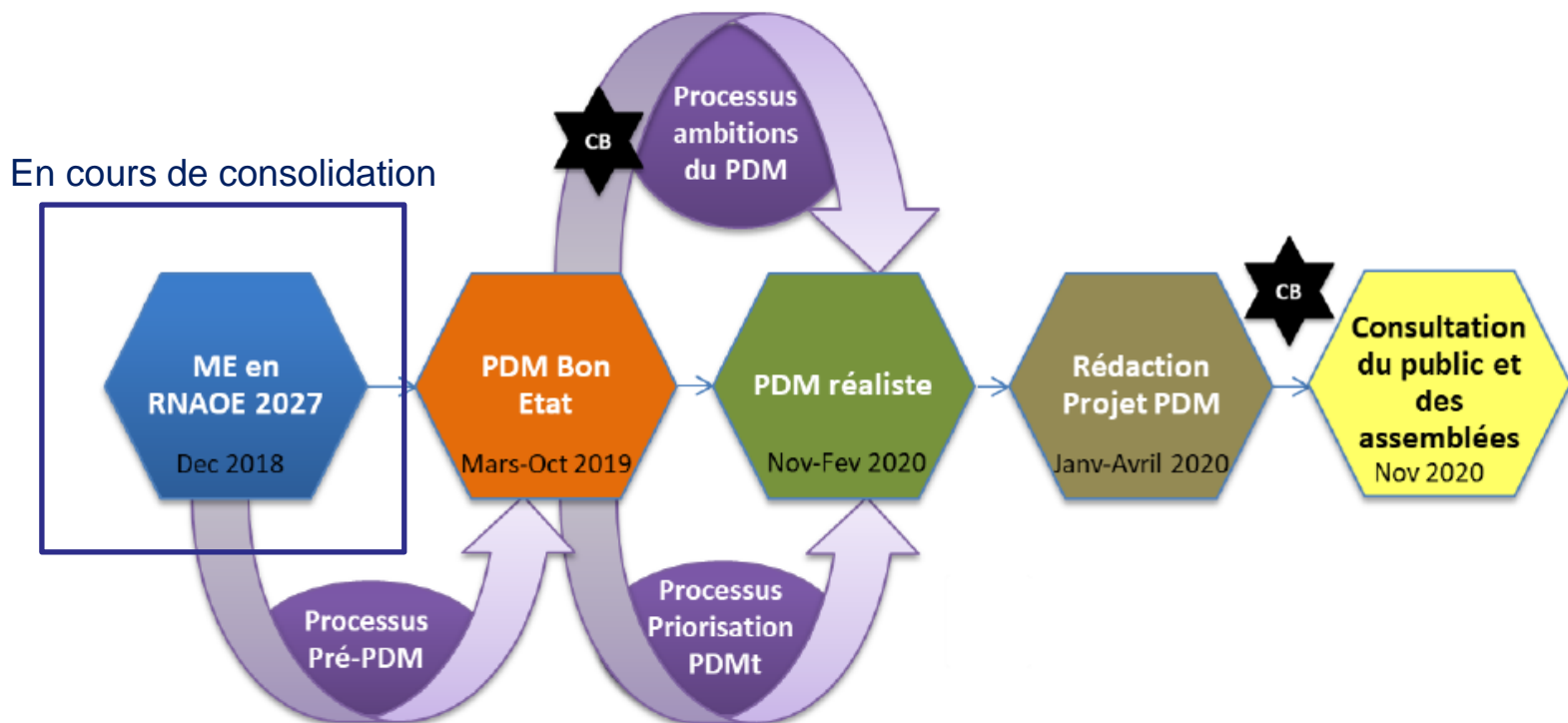
Déc. 2021  
PCB arrête SDAGE et PDM

Jalons pour les instances



# Principales étapes de construction du PDM

- ❑ La préparation du PDM 2022-2027 s'engage en 2019 afin de produire un projet de PDM pour juin 2020 en vue de la validation par les instances puis de la consultation du public et des assemblées,
- ❑ Un travail de co-construction des services de l'Etat, des établissements publics de l'Etat et des acteurs de l'eau basé sur des **éléments communs d'organisation** :



# Etape 2 : Construction du PDM réaliste

- Identification des mesures réalisables en 2022-2027, des objectifs et des report de délai



# PAOT – déclinaison locale.

- Le PAOT est, à l'échelle départementale, **la feuille de route opérationnelle de la MISEN** (mission inter-service de l'eau et de la nature) dans le domaine de l'eau, **validée par le Préfet.**
- Il décline le Programme de Mesures par cycle de 3 ans : **pour le programme de mesures 2016-2021 :**
  - 2016-2018 : deux documents : PAOT + PTAP
  - **2019-2021 : 1 seul document : PAOT dont la rédaction est en cours** (objectif : automne 2019)
- Le PAOT définit, par grand thème, les actions à mener dans les 3 ans :
  - Protection des captages
  - Erosion/Ruissellement
  - Assainissement et pluvial
  - Industrie et Artisanat
  - Milieux aquatiques
  - Préservation de la Ressource (Quantitatif)





eau  
seine  
NORMANDIE

# PAOT 2019 - 2021

- Cadrage régional DREAL/Agence de l'eau **pour prioriser les actions**
  - Un PAOT pour **répondre aux engagements du programme de mesures**
    - ✓ les actions non prévues au programme de mesures sont moins prioritaires.
  - Un PAOT avec deux niveaux de priorité :
    - ✓ **Priorité 1 : les moyens humains des différents services sont mobilisés pour faire émerger les actions.**
    - ✓ Priorité 2 : les actions sont nécessaires mais elles ne constituent pas le cœur de cible des services.
  - Ces priorités dépendent de l'état de lieux 2019 et :
    - ✓ De la pertinence de l'action **par rapport aux pressions identifiées.**
    - ✓ De l'état de la masse d'eau : **la priorité est à la reconquête du bon état.**

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau



eau  
seine  
NORMANDIE

# PAOT 2019-2021 – état des travaux

- Etat d'avancement des travaux par département – état au 31 mai 2019
  - 02 : travaux vont être lancés fin juin début juillet.
  - 51 : travaux en cours. Les réunions techniques ont eu lieu sur les thèmes assainissement et milieux aquatiques.
  - 52 : travaux en cours de finalisation. Les réunions techniques et avec les collectivités ont eu lieu (sauf industries)
  - 55 : travaux en cours. Les réunions techniques ont eu lieu sur les thèmes assainissement, milieux aquatiques et captages.
- Globalement, par rapport au reste du bassin, les PAOT sont bien avancés sur Vallées de Marne.

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau